

Conseil d'administration

du 13/07/2000

II-Questions budgétaires et financières

Budget Annexe « Centrale d'Eau » Exercice 1999 : Affectation du résultat d'exploitation

Il est proposé au Conseil d'Administration d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 1999 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ⇒ **Statue sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 1999**
- ⇒ **Constata que le compte Administratif présente un excédent d'exploitation de 18 963 534,36 F**
- ⇒ **Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :**

Excédent antérieur (98) reporté :	13 678 191.17
Virement à la section d'investissement :	5 511 648.00

Résultat d'exploitation de l'exercice 1999 :	10 796 991.19
--	---------------

EXCEDENT AU 31.12.99 :	18 963 534.36
-------------------------------	----------------------

Affectation obligatoire à l'exécution du virement à la section d'investissement :	8 653 667.00
---	--------------

SOLDE disponible affecté comme suit :

- affectation en autofinancement complémentaire :	5 694 718.65
- affectation à l'excédent reporté :	4 615 148.71